

**Carte TIARE**

**Visa à Autorisation systématique**

**VISA Classic**

**VISA 1<sup>er</sup>**

**Amex AF KLM GOLD**

**Amex AF KLM Platinum**

**ATN American Express Silver**

**ATN American Express Gold**

**Critères d'éligibilité**

Être majeur (1)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Non fiché à la Banque de France	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Avoir Compte à vue en € ou XPF	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Avoir un compte Flying Blue ou Club Tiare	-	-	-	-	-	-	-	-
Condition de Revenus	-	-	Sur appréciation du chargé de compte	Sur appréciation du chargé de compte	35 000 € bruts /an soit 348 050 FCFP/mois	35 000 € bruts /an soit 646 380 FCFP/mois	250 000 FCFP/mois	400 000 FCFP/mois

**Cotisation**

Cotisation annuelle TTC (2)	3 604 F CFP	6 794 F CFP	Immédiat : 6 151 FCFP Différé : 5 824 F CFP	Immédiat : 20 796 FCFP Différé : 20 585 F CFP	• Offre de bienvenue(4) : Carte GRATUITE les 2 premières années puis 82.50€/an • Carte seule : 165 € / an	570 €	• Offre de bienvenue(4) : Carte GRATUITE pendant 2 ans puis 8000 FCFP • Carte seule = 8 000 F CFP	• Offre de bienvenue (4) : Carte GRATUITE pendant 2 ans puis 18 000 FCFP • Carte seule = 18 000 F CFP
Cotisation annuelle TTC à partir de la 2ème carte (3)	50% de la cotisation annuelle de la 1ère Carte TIARE	-	50% de la cotisation annuelle de la 1ère Carte VISA CLASSIC	-	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit

**Souplesse et suivi**

Durée de validité de la carte	3 ans renouvelable automatiquement							
Typologie de la carte	Retrait ET paiement locaux, dans les DOM-TOM et France	Retrait et paiement locaux et internationaux	Retrait et paiement locaux et internationaux	Retrait et paiement locaux et internationaux	Retrait (France et étranger) Paiement locaux et internationaux	Retraits (France et étranger) Paiement locaux et internationaux	Retraits locaux dans DAB SOC Paiements locaux et internationaux	Retraits locaux dans DAB SOC Paiements locaux et internationaux
Plafond de Retrait d'argent liquide par jour sur <b>DAB Banque Tahiti</b>	200 000 F CFP (5)	-	-	-	-	-	-	-
Plafond de Retrait d'argent liquide par jour sur <b>DAB confères</b>	50 000 F CFP (5)	-	-	-	-	-	50 000 F CFP (6)	100 000 F CFP (6)
Plafond de Retrait d'argent sur 7 jours glissants	-	35 800 F CFP	35 800 F CFP	178 998 F CFP	300€ (7)	3 000€ (7)	50 000 F CFP (6)	100 000 F CFP (6)
Plafond de paiement sur 30 jours glissants	Dans la limite du solde disponible	178 998 F CFP (5)	178 998 F CFP	954 654 F CFP	-	-	600 000 F CFP	2 000 000 F CFP
Une capacité de dépense qui évolue (8)	-	-	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Débit différé jusqu'à 1 mois	-	-	-	-	✓	✓	✓	✓
Choix de la période de prélèvement (9)	-	-	-	-	✓	✓	✓	✓

**Services et avantages**

Fonction SANS CONTACT(10)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Achat en ligne (11)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Garantie contre la fraude (12)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Service Clientèle dédié 7j/7 et 24h/24 (13)	-	-	-	-	✓	✓	✓	✓	
Programme de fidélité	-	-	-	-	Flying Blue 10€ dépensés = 15 Miles (chez Air France) 10€ dépensés = 15 Miles (autres commerces)	Flying Blue 10€ dépensés = 20 Miles (chez Air France) 10€ dépensés = 15 Miles (autres commerces)	Club Tiare 138 F CFP chez ATN = 1 Mile Club Tiare 208 F CFP chez un commerçant = 1 Mile	Club Tiare 92 F CFP chez ATN = 1 Mile Club Tiare 138 F CFP chez un commerçant = 1 Mile	
Services Gratuits	Accès à la banque en ligne / Accès au relevé électronique / Application mobile TIARE SMART					Déplafonnements / Accès à la banque en ligne / Accès au relevé électronique / Application mobile / Une carte de remplacement / Accès au service SMS (envoi mensuel du montant de l'échéance) / Paiement en 3 fois FL3XPAY (14)			

**VISA  
Classic**

**VISA  
1<sup>er</sup>**

**Amex AF KLM  
GOLD**

**Amex AF KLM  
Platinum**

**ATN American  
Express Silver**

**ATN American  
Express GOLD**

**Conditions Protection et assurances<sup>(14)</sup>**

Conditions d'accès	Les prestations d'assistance, décrites dans la Notice d'Information et les conditions générales, s'appliquent aux Assurés, détenteurs de la Carte Assurée et sont valables pendant la durée de validité de ladite Carte.
Date d'effet et durée de la convention d'assurance	La Convention d'assistance prend effet pour l'Assuré le jour de la souscription à la Carte Assurée et est liée à la durée de validité de la Carte Assurée. Elle est automatiquement résiliée aux mêmes dates en cas de non-renouvellement ou en cas de retrait ou de blocage de la Carte Assurée
Personnes assurées lors des déplacements <sup>(20)</sup>	Titulaire + sa Famille

**Protection et assurances<sup>(14)</sup>**

	<b>VISA CLASSIC</b>				<b>VISA 1<sup>er</sup></b>					<b>Amex AF KLM</b>		<b>Amex ATN OFINA</b>	
	Pays de résidence situé en France		Pays de Résidence situé hors France		Pays de résidence situé en France		Pays de Résidence situé hors France			<b>Amex AF KLM GOLD</b>	<b>Amex AF KLM Platinum</b>	<b>ATN American Express Silver</b>	<b>ATN American Express GOLD</b>
	Déplacement dans Pays de Résidence	Déplacement à l'Etranger	Déplacement Dans Pays de Résidence	Déplacement à l'Etranger	Déplacement Dans Pays de Résidence	Déplacement à l'Etranger	Déplacement dans Pays de Résidence	Déplacement à l'Etranger					
Transport / Rapatriement	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Garantie Perte ou Vol de la carte <sup>(16)</sup>	✓	✓	✓	✓
Retour des accompagnants Assurés	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Garantie Véhicule de Location <sup>(17)(18)</sup>	**	***	*	**
Présence au chevet en cas d'Hospitalisation de l'Assuré	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Protection des achats pendant 90 jours <sup>(17)(19)</sup>	**	***	*	**
Prise en charge des Frais d'hébergement	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Assistance aux voyages <sup>(21)</sup>	**		*	**
Frais de prolongation d'hébergement	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Assurance Incidents de Voyages <sup>(18)</sup>	**	***	*	**
Retour dans le Pays de Résidence	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Assurance Accidents de Voyages <sup>(17)</sup>	**	***	*	**
Accompagnement des Enfants de - de 15 ans	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Assurance Annulation et Report de Voyages, Interruption de Déplacement <sup>(21)(22)</sup>	**	***		**
Garde des Enfants de - de 15 ans	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Assistance Médicale et Frais Médicaux en dehors du Pays de Résidence <sup>(21)(22)</sup>	**	***	*	**
Rappatriement des Animaux domestiques	Oui	Oui	Non	Oui	-	-	-	-	Assistance Neige et Montagne <sup>(21)</sup>	**	**		
Transport des Animaux domestiques	-	-	-	-	Oui	Oui	Non	Oui	Responsabilité Civile Sports d'Hiver en dehors du Pays de Résidence <sup>(17)</sup>	**			
Avance des frais d'Hospitalisation	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Responsabilité Civile <sup>(17)</sup>		***		
Remboursement à titre complémentaire des frais médicaux	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Garantie Effets Personnels, Argent et Documents de Voyage <sup>(21)</sup>		***		
Transmission de messages urgents	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Assistance Juridique lors d'un Voyage <sup>(21)</sup>		***		
Remboursement des frais téléphoniques	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Oui					
Décès de l'Assuré – Transport du corps	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Oui					
Décès de l'Assuré – Retour des autres Assurés	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Oui					
Retour anticipé de l'Assuré	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Oui					
Assistance en cas de poursuites judiciaires :													
- Avance de caution pénale	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui					
- Avance honoraires d'avocat	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui					
- Remboursement des honoraires d'avocats	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui					

★ = Protection simple  
★★ = Protection élevée  
★★★ = Protection optimale

**Carte TIARE**



**Visa à Autorisation  
systématique**



**VISA  
Classic**



**VISA  
1<sup>er</sup>**



**Amex AF KLM  
GOLD**



**Amex AF KLM  
Platinum**



**ATN American  
Express Silver**



**ATN American  
Express GOLD**



**(1)** Les demandes pour mineurs sont soumises obligatoirement à l'autorisation de leur représentant légal. Dans le cadre du forfait Taure'a Ado, les mineurs ne peuvent bénéficier que d'une carte de retrait avec limite sur le plafond. Le plafond est à définir par les tuteurs légaux à la souscription de la carte.

**(2)** Tarifs en vigueur à la date du 01/01/2021 et susceptibles de modification dans le respect de la réglementation en vigueur.

**(3)** Le titulaire principal peut demander une carte supplémentaire pour son conjoint ou ses enfants majeurs et leur faire profiter des mêmes avantages. Les dépenses sont débitées sur le même compte bancaire.

– Pour les cartes Tiare : 50% de la cotisation annuelle à partir de la 2ème carte TIARE sur le même compte et même type de carte

– Pour les cartes Visa Classic : 50% de la cotisation annuelle à partir de la 2ème carte VISA CLASSIC sur même compte et même type de carte

– Pour les Amex AF KLM GOLD : donne droit à 1 carte supp GOLD ; Sous réserve d'accord par Amex France. Les demandes supp sont à initier par le porteur principal sur son espace en ligne

– Pour les Amex AF KLM Platinum donne droit à 5 cartes supp dont 1 Carte AF Platinum + 4 Cartes AF Gold. Sous réserve d'accord par Amex France. Les demandes supp sont à initier par le porteur principal sur son espace en ligne

– Carte ATN American Express Silver : La Carte supplémentaire (carte supp équivalente au type de carte du titulaire principal) est gratuite à vie (dans la limite de 2 cartes. Au delà, 3ème carte supp sera de 4 000 FCFP).

– Carte ATN American Express Gold : La Carte supplémentaire (carte supp équivalente au type de carte du titulaire principal) est gratuite à vie (dans la limite de 2 cartes. Au delà, 3ème carte supp sera de 9 000 FCFP).

**(4)** Offre réservée aux personnes devenant titulaires d'une carte American Express pour la 1ère fois, sous réserve d'acceptation de leur dossier par American Express Carte-France.

**(5)** Dans la limite du solde disponible. Les frais effectués sur un DAB confrères sont facturés de 121 F CFP (tarifs au 01/01/2021).

**(6)** Le titulaire d'une carte AMEX émise par OFINA peut effectuer des retraits d'espèces à l'étranger dans les distributeurs affichant le logo AMEX, et également localement dans tous les distributeurs de la SOCREDO. Il est cependant nécessaire d'être titulaire de la Carte depuis + de 6 mois pour disposer de cette fonctionnalité de retrait. De manière exceptionnelle, OFINA peut accorder une dérogation. Taux de commission 4% avec un minimum de 500 F CFP pour chaque retrait d'espèces.

**(7)** Le titulaire d'une carte AMEX émise par Amex France peut effectuer des retraits d'espèces à l'étranger dans les distributeurs affichant le logo AMEX. Il est cependant nécessaire d'être titulaire de la Carte depuis + de 6 mois pour disposer de cette fonctionnalité de retrait. Plafond de retrait sur 7 jours consécutifs. Taux de commission 2% avec un minimum de 3€ + 2,5% de frais de change pour les retraits à l'étranger.

**(8)** La capacité de dépenses évolue en fonction de l'historique client chez American Express. Le plafond est déterminé en fonction du profil du client au moment de l'octroi de la carte et est révisé régulièrement tout au long de la vie de la carte.

**(9)** En début, milieu ou fin de mois.

**(10)** Assurez-vous que le symbole  est présent sur votre Carte American Express. Paiement sans contact limité à 5950 F CFP. Pour les cartes Tiare et les cartes Visa à autorisation systématique, plafond de paiement sans contact limité à 5950 F CFP sous réserve du disponible sur le compte. Pour les cartes Amex AF KLM Silver et Gold, les paiements sans contact sont possibles à l'étranger, voir les enseignes ici

**(11)** Achat en ligne avec la carte Tiare : Utilisation possible uniquement sur les sites internet locaux et métropolitains. Dans la limite du solde disponible pour la carte TIARE et Visa à autorisation systématique.

**(12)** Voir Conditions Générales de la carte

**(13)** Service clientèle disponible 24/24 et 7j/7 - Service clientèle OFINA : 40 469 000 / Service clientèle Amex France : Composer le n° de téléphone au dos de votre carte.

**(14)** FL3XPAY est à la disposition de tout titulaire d'une Carte American Express (hors Carte de crédit renouvelable American Express) active et émise par OFINA. La Carte American Express OFINA permet d'accéder à un service simple et flexible de paiement en 3 fois pour toutes dépenses d'un montant minimum de 30 000 F CFP et jusqu'à un montant total cumulé de 2 000 000 F CFP. Service réservé aux titulaires, sans aucun incident de paiement au cours des 6 derniers mois. Seules les transactions de 30 000 F CFP minimum apparaissant sur votre compte en ligne entre le 21 du mois et le 16 du mois suivant pourront faire l'objet d'un fractionnement. Ce service est disponible sur la banque en ligne uniquement. Le plafond de 2 000 000 F CFP cumulable peut être révisé à tout moment par OFINA. Une commission de 1% plafonnée à 5 000 F CFP est prélevée sur chaque transaction fractionnée, cette commission est prélevée avec la première échéance. Les transactions faites chez le commerçant Air Tahiti Nui en Polynésie française sont exemptées de commission.

**(15)** Assurances et Assurances de la carte : pour tout voyage ou tout autre achat réglé par carte American Express.

**(16)** Carte remplacée gratuitement sous 48h (délai moyen constaté), partout dans le monde, suite à une perte ou un vol.

**(17)** Contrat souscrit par American Express Carte-France auprès d'ACE European Group Limited selon les Conditions Générales en vigueur au 01/01/2014.

**(18)** Hors véhicules de luxe (voir liste complète dans les Conditions Générales Assurances) et utilitaires. Pour les destinations au-delà de 100 km du domicile.

**(19)** Uniquement pour les achats réglés avec la Carte American Express. Une franchise s'applique sur cette garantie. Articles électroniques non couverts selon la carte American Express.

**(20)** Le titulaire de la carte, son conjoint ou concubin, les ascendants et les descendants vivant sous le toit du titulaire, fiscalement à charge. Sous réserve d'une carte principale en cours de validité. Pour plus de détails sur les personnes assurées, veuillez consulter les Conditions Générales des Assurances et Assistance en vigueur au 01/01/2014.

**(21)** Contrat souscrit par American Express Carte-France auprès d'AXA Travel Insurance, société de courtage, et assuré par Inter Partner Assistance, succursale pour l'Irlande, selon les Conditions Générales en vigueur au 01/01/2014.

**(22)** Sur cette garantie, les maladies préexistantes sont exclues. D'autre part, sur cette garantie, une limite d'âge de 75 ans s'applique aux assurés.